

Guide de la FFESSM pour le développement durable 2011

“Pour des activités subaquatiques responsables”



Le plaisir est sous l'eau !

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Préface



Chantal Jouanno,
Ministre des Sports

Les océans recouvrent plus de 70% de la surface du globe et leurs profondeurs insondables n'ont jamais cessé de fasciner les hommes, au point de les imaginer peuplés de créatures mythiques et merveilleuses. Les conquêtes récentes de ces espaces inexplorés nous ont montré que le monde sous-marin regorge en effet de vie, sous ses formes les plus diverses et même aux profondeurs les plus extrêmes.

Aujourd'hui, le monde sous-marin attire de nombreux sportifs qui partent à la découverte de sa beauté envoûtante. Les activités sportives en milieu subaquatique sont l'occasion de vivre des moments uniques, dans un milieu naturel encore sauvage et d'une incroyable richesse biologique.

La biodiversité sous-marine est cependant soumise à des pressions croissantes, qui peuvent menacer sa survie. Tous, nous devons donc être respectueux de ce milieu naturel, lorsque nous entrons en contact avec ces écosystèmes aux équilibres fragiles. Je sais que la FFESSM encourage une pratique de plongée responsable et respectueuse de l'environnement. Je tiens par conséquent à saluer tous les licenciés et les clubs affiliés à la fédération qui travaillent concrètement à la préservation et à la connaissance de la biodiversité subaquatique. Ce guide illustre leur engagement et leur détermination à œuvrer pour une pratique sportive durable.

Continuez dans cette voie. La découverte des fonds marins est une grande aventure, qui n'a pas fini de nous émerveiller !



Jean-Louis Blanchard,
Président de la Fédération française d'études et de sports sous-marins

Les activités proposées par la FFESSM permettent de conjuguer tout à la fois le développement de la performance technique et sportive, la découverte du milieu et la sécurité. En témoignent les 250 000 personnes qui chaque année viennent découvrir ou acquérir des qualifications au sein de nos 2100 clubs associatifs et 300 structures commerciales agréées.

Nous ne pouvons cependant concevoir le développement de nos activités sans concilier évolution des pratiques et fragilité du milieu naturel. Au premier rang de nos actions, la préservation du milieu, par l'apprentissage des techniques et comportements limitant les interférences, est présente dans tous les contenus de formation.

"Plongeurs naturalistes" ou "Sentinelles bleues", la participation des pratiquants à la connaissance des habitats naturels, de la faune ou de la flore subaquatiques prend des formes multiples et trouve une actualité qui fait écho aux préoccupations de protection de la biodiversité, de la qualité de l'eau ou de changement climatique.

Enfin, alors que l'usage de l'espace ou des ressources maritimes est convoité, la FFESSM se veut partie prenante d'une gestion concertée et coordonnée de la mer, des lacs et des rivières. C'est dans ces conditions que, dans le prolongement du Grenelle de la mer, elle tisse des relations autour de la gestion des aires marines protégées, des sites Natura 2000, des éoliennes en mer ou des récifs artificiels.

Sommaire

La FFESSM et le développement durable Objectifs et actions.....4

- Pourquoi ce guide ?.....4

Objectif n°1 Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures.....7

- Action FFESSM : formation des plongeurs à la préservation de l'environnement.....8
- Action FFESSM : sensibilisation aux bonnes pratiques subaquatiques : les éco-gestes du plongeur10
- Action FFESSM : engagements pour une pêche sous-marine responsable.....12
- Action FFESSM : aménagements et équipements des sites de plongée14

Objectif n°2 Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique15

- Action FFESSM : formation aux écosystèmes subaquatiques16
- Action FFESSM : plaquettes immergeables d'identification de la flore et de la faune subaquatiques.....17
- Action FFESSM : animation d'un outil collaboratif d'identification de la faune et la flore subaquatiques - DORIS...19
- Action FFESSM : animation d'un réseau de plongeurs « sentinelles bleues » sur la façade méditerranéenne.....21
- Action FFESSM : mise en place d'un réseau d'observateurs en plongée (Rop) : opération "20 000 yeux sous les mers"23
- Action FFESSM : contributions au suivi d'espèces.....24
- Action FFESSM : diffusion des connaissances environnementales : colloques, conférences et éditions.....26
- Action FFESSM : partenariats scientifiques et universitaires.....28
- Action FFESSM : soutien aux actions sur les espèces en danger.....29

Objectif n°3 Sensibiliser et mobiliser le public à la richesse et à la fragilité du milieu subaquatique31

- Action FFESSM : structuration et promotion de la randonnée subaquatique32
- Action FFESSM : participation à des manifestations grand public.....35
- Action FFESSM : sensibilisation des enfants et des jeunes.....38
- Action FFESSM : mise en place d'outils d'information et de sensibilisation du public.....40

Objectif n°4 Participer à la concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique41

- Action FFESSM : parcs naturels marins.....43
- Action FFESSM : éoliennes en mer.....46
- Action FFESSM : Natura 200048
- Action FFESSM : l'initiative française pour les récifs coralliens.....54

Objectif n°5 Promouvoir l'économie des ressources : eau, matériels, déchets, énergie57

- Action FFESSM : manifestations éco-responsables59
- Action FFESSM : le bilan carbone.....61

Ressources générales 63

Remerciements 65

La FFESSM et le développement durable : objectifs et actions



La FFESSM a pour objet dans ses statuts « *de favoriser par tous les moyens appropriés sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes (...)* ».

La FFESSM est agréée par le ministère chargé des Sports et délégataire de l'État. Elle assure une mission de service public. C'est à ce titre, un acteur central du milieu sous-marin et elle entend occuper dans ce cadre un rôle de premier plan.

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a mis en avant une charte du sport pour le développement durable en mobilisant l'ensemble du mouvement sportif autour d'un certain nombre d'objectifs constituant autant d'engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsables et durables. La FFESSM s'y est associée et engagée pleinement en 2009.

La FFESSM, dès la nouvelle olympiade fin mars 2009, s'est intégrée au dispositif « Grenelle de la mer » pour réfléchir à l'avenir de la mer et proposer des opérations de sensibilisation et de veille.

En juin 2009, elle a été force de proposition sur un certain nombre d'objectifs en matière de préservation des écosystèmes sous-marins, en matière de connaissance et de surveillance de ces écosystèmes, et en matière de sensibilisation et d'éducation du grand public. Certaines de ces propositions ont été reprises dans le « Livre bleu du Grenelle de la mer ». Elle a été alors en tant que personne qualifiée, pleinement intégrée dans les COMOP (Comités opérationnels) de ce Grenelle, en particulier dans celui portant sur les questions de « Sensibilisation, éducation et communication ». Ceci fera dire en juillet 2010 par le ministre en charge du Développement Durable que « grâce à la FFESSM, le Grenelle de la mer a regardé sous la mer... ».

Enfin elle adhère à la Stratégie nationale de développement durable du sport, adoptée le 3 mai 2011 par le ministère des Sports et qui engage dans l'action l'ensemble des acteurs du sport. La FFESSM, à travers la convention d'objectifs avec le ministère des Sports, ses clubs et comités dans le cadre des aides du CNDS, sont mobilisés pour un développement durable du sport.

Ce guide est de fait un prolongement logique de cette action et se veut utile à chaque échelon fédéral, qu'il soit individuel, club, département ou région pour :

- Aider les clubs et licenciés à se situer et à s'investir pour le développement durable, en diffusant des méthodes, des ressources, des outils et dispositifs.
- Que les actions et savoir-faire de la FFESSM soient mieux connus, identifiés et soutenus par les acteurs institutionnels.

La FFESSM et le développement durable : objectifs et actions

Le développement durable est un concept qui vise à concilier le développement économique, le social et l'environnement. Présent dès les années soixante-dix, il ne s'est véritablement développé dans toutes les politiques publiques qu'à partir des années quatre-vingt-dix, et est aujourd'hui décliné dans la plupart des actions conduites.

Les **associations sportives** ne pouvaient être étrangères à ce phénomène. Dans le prolongement de l'Agenda 21 du mouvement sportif français, le CNOSE a mobilisé le sport en 2009, autour de huit grands objectifs rattachés autour du développement durable (voir plus loin). En 2011, s'était au tour du ministère des Sports de construire et diffuser « la Stratégie nationale de développement durable du sport » autour de 12 priorités et de 229 leviers d'actions.

Si l'action sociale et l'action économique sont des thèmes sur lesquels les associations sportives sont reconnues, elles ne le sont pas toujours sur les questions environnementales, au risque d'être mises à l'écart des décisions ou des projets qui se développent.

Dans ce contexte, nous ne pouvons plus aujourd'hui penser le développement de nos activités sans concevoir la nécessité de préserver les écosystèmes subaquatiques. Il en va de notre responsabilité citoyenne, car l'espace subaquatique constitue le principal réservoir de biodiversité de la planète. La communauté FFESSM, à travers les nombreux pratiquants qu'elle rassemble, en est l'observatrice la plus importante en France. Nous avons donc une position, sinon une responsabilité, de premier ordre, pour porter le témoignage de ses caractéristiques, ses évolutions, pollutions ou dégradations.

Nous sommes des « sentinelles bleues ». Ce terme a été créé en 2009 par la FFESSM pour marquer l'implication des licenciés et des clubs dans l'observation, la veille, l'alerte sur le milieu sous-marin et symboliser les actions éco-citoyennes en ce domaine.

Elle a décidé en 2009 de placer le développement durable au cœur de son programme de travail, en réponse aux préoccupations citoyennes et institutionnelles impulsées par le Grenelle de l'environnement et le Grenelle de la mer, afin que :

- Les clubs FFESSM, leurs représentants départementaux, régionaux ou nationaux soient reconnus et entendus, notamment dans les politiques de préservation des sites de pratique.
- Les licenciés de la FFESSM, essentiellement motivés par la découverte du milieu naturel, intègrent complètement la préservation de ce milieu dans leurs comportements, en réponse aux préoccupations d'aujourd'hui.

L'enjeu est de pouvoir continuer à assurer le développement de nos activités en milieu naturel en conciliant évolution des pratiques et fragilités du milieu.

Il ne s'agit cependant pas de réinventer l'activité mais au contraire de :

- Valoriser et formaliser davantage les savoir-faire existants.
- Encourager et conforter les pratiques locales par des positions politiques.
- Investir les partenariats institutionnels, du local au national.

La FFESSM et le développement durable : objectifs et actions

La FFESSM dispose d'un savoir-faire environnemental

L'approche environnementale existe depuis la création de la FFESSM (1955). Elle est inscrite dans les statuts de la FFESSM, et est au **cœur de ses activités**¹ :

- Par conviction et par devoir d'exemplarité, pour encourager une pratique de plongée responsable, respectueuse du milieu, de la faune et de la flore.
- Par passion, pour la connaissance des fonds sous-marins et les richesses patrimoniales qu'ils recèlent.
- Par nécessité sociale, pour promouvoir, accompagner et répondre aux aspirations des nouveaux pratiquants.

Cette mission est déclinée en plongée en scaphandre, en plongée libre ou en randonnée, dans tous les milieux subaquatiques : lacs, carrières, eaux souterraines, rivières, mers, sur l'ensemble du territoire français, métropolitain et départements et territoires d'outre-mer compris.

Elle est encouragée par une commission spécifique, la commission environnement et biologie subaquatiques, qui a en charge d'en assurer le développement. Mais l'action de la FFESSM s'appuie aussi sur les travaux de toutes ses autres commissions, en particulier la technique, en charge d'assurer la formation de tous les plongeurs scaphandre, la photographie et la vidéo, la pêche sous-marine...

Cinq engagements

- Pour limiter l'empreinte environnementale des activités subaquatiques.
- Pour promouvoir des comportements éco-responsables.

Objectif n°1

Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures.

Objectif n°2

Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.

Objectif n°3

Informier, sensibiliser et mobiliser le public autour de la richesse et de la fragilité du milieu subaquatique.

Objectif n°4

Participer à la concertation pour un usage partagé de l'espace subaquatique.

Objectif n°5

Promouvoir l'économie des ressources : eau, matériels, déchets, énergie.



^{1/} Titre 1 des statuts : La FFESSM a pour objet de "favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes [...]".